GROLL'écho

nº 9 octobre 2012

Sommaire

Groll'édiles
Décisions du Conseil 2

Jacqueline Jungo 10 ans de Commission culturelle 2

Groll'énergie
Projet de chauffage à distance 3

Groll'accueil
Résultat de l'analyse AES 4-5

Groll'sociétés
Nouveau directeur de l'Avenir 6

Futnet – Grolley Champion suisse 6

Voltige 7

Unihockey 8

Chœur mixte 8

Administration communale
Route de l'Eglise 2
1772 Grolley

Contacts
Tél. ++41 (0)26 476 03 60
Fax ++41 (0)26 476 03 64
e-mail: commune@grolley.ch

Heures d'ouverture

lundi	8 h 00 – 11 h 00 / 13 h 30 – 18 h 00
mardi	7 h 30 – 11 h 00 / fermé*
mercredi	8 h 00 – 11 h 00 / fermé*
jeudi	7 h 30 – 11 h 00 / 13 h 30 – 18 h 00
vendredi	fermé* / fermé

***La permanence téléphonique est assurée mardi et mercredi de 14 h 00 à 16 h 00 et vendredi de 8 h 00 à 11 h 00**

Les veilles de fête l'administration communale ferme à 16 h 00.

Editorial

Chères Citoyennes et chers Citoyens,
Dans le bulletin communal de ce printemps, nous vous avions annoncé l'évaluation des besoins en matière de places d'accueil extrafamilial. Un questionnaire a été envoyé à cet effet à tous les ménages ayant des enfants entre 0 et 12 ans.
Le résultat des questionnaires auxquels vous avez répondu, a été étudié et vous trouverez, dans cette édition du Groll'écho, la synthèse de l'analyse.
Le conseil communal entamera la suite de la procédure pour mettre en place une structure pour la rentrée des classes 2013/2014. Il s'agira de trouver des personnes qui prendront en charge les enfants et qui s'occuperont de l'organisation de cette infrastructure, des locaux pour satisfaire à divers besoins et de l'organisation des repas de midi.
Les conseillers en charge du dossier ne pourront pas œuvrer seuls dans cette démarche. Nous aurons besoin de votre soutien pour mettre en place une telle infrastructure.
D'avance, nous remercions toute personne qui souhaiterait s'impliquer dans notre démarche et l'invita à se manifester auprès de l'administration communale.

Le Conseil communal

Quelques informations et décisions du Conseil communal

29.08.2011
Le conseil communal accepte de mettre à disposition de l'Association des communes fribourgeoises une place de parc de l'administration pour le covoiturage.
Le conseil communal décide d'engager un(e) apprenti(e) à la rentrée 2012.

7.11.2011
Le conseil communal adopte la planification financière 2011-2016.

10 années d'activité

Sincères félicitations à Jacqueline Jungo pour ses 10 années d'activité au sein de la Commission culturelle.
Jacqueline a débuté à la Commission culturelle en octobre 2002 en occupant la tâche de secrétaire pour la prise en charge des procès-verbaux. Depuis 2006, elle est responsable de l'organisation des cours pour enfants. Imagination débordante, sens de l'écoute, du contact et ouverture d'esprit sont les qualités qui définissent Jacqueline et qui expliquent son importance au sein de cette commission qui a pour passion d'animer le village et de pérenniser les liens entre villageois. Des cours de danse, théâtre, peinture en passant par les visites de grenouilles, tortues et caserne des pompiers, Jacqueline ne manque jamais de créativité afin de proposer des activités inédites et qui suivent la tendance. Son précieux sens du contact est également très fortement apprécié lors de la préparation du marché d'automne.
Les membres du Conseil communal ainsi que de la Commission culturelle la remercient pour son dévouement au service de la commune de Grolley et lui souhaite encore beaucoup de créativité.

Sacs à ordures ménagères

Depuis quelques temps, des sacs à ordures ménagères sont déposés sur la voie publique alors que des places de collecte tant communales que privées sont organisées.
Le conseil communal vous demande d'utiliser les endroits prévus à cet effet par quartier et vous en remercie d'avance.

5.03.2012
Le conseil communal décide d'entamer le processus afin d'obtenir le label «Cité de l'énergie».
Le conseil communal décide d'adresser un courrier à l'office fédéral des migrants en copie à l'état de fribourg en exprimant son désaccord relatif au placement de réfugiés dans un bâtiment de la BLA en raison de sa situation au centre.

14.03.2012
Le conseil communal décide d'abandonner le projet de zone 30 depuis le passage à niveau direction route de la Croix et de poser des «cédez-le-passage» aux sorties des quartiers.

4.04.2012
Le conseil communal décide de participer à la création de la nouvelle piste finlandaise de Belfaux.

7.5.2012
Le conseil communal décide de poursuivre l'étude de la création d'une association intercommunale pour la reprise de la piscine de Courtepin.

4.06.2012
Le conseil communal décide d'engager un deuxième apprenti agent d'exploitation.

18.06.2012
Le conseil communal accepte d'intégrer l'ACIG aux sociétés villageoises.

Centrale de chauffage à distance Grolley

Informé de la volonté de la base logistique de l'armée (BLA) de construire un chauffage à bois, le conseil communal de Grolley a décidé de tout mettre en œuvre afin qu'une centrale de chauffage à bois soit construite à Grolley.
Vous aurez certainement constaté l'avancement des travaux tant dans la construction du bâtiment que dans l'installation des canalisations nécessaires au chauffage à distance, qui, dans un premier temps, relieront la centrale aux bâtiments d'Armasuisse.
Le Groupe e, afin de mener à bien ce projet et surtout en tant qu'alternative aux copeaux de bois durant des périodes précises, est tenu de se raccorder au gaz. A cette fin, des discussions ont été engagées entre le Groupe e et Frigaz. Cependant, en raison du délai de construction très court, un raccordement au gaz lors de la mise en service de la centrale de chauffage à distance (CAD) n'est pas réalisable. Le Groupe e s'est donc organisé afin de solutionner cette situation durant la phase transitoire, solution qui a malheureusement été refusée par les services de l'Etat et qui implique une fourniture provisoire en mazout jusqu'au raccordement définitif au gaz.
En date du 22 mai 2012, une séance d'information a été organisée afin de présenter aux citoyens le projet de la centrale de chauffage à distance ainsi que le plan communal des énergies. Les propriétaires présents se sont alors montrés très critiques envers l'impossibilité de se raccorder à la CAD et de n'avoir comme seul choix, selon les quartiers, que celui du raccordement au gaz.
Durant ladite séance, les représentants du Groupe e répondaient aux citoyens présents qu'un raccordement de tous les quartiers serait possible pour autant qu'il ne soit pas isolé.
Au vu des vives réactions des propriétaires présents, des discussions se sont déroulées entre le conseil communal et les deux sociétés intéressées afin de répondre au mieux à la volonté des habitants de la commune.
A ce jour, l'autorité communale peut communiquer comme suit: le Groupe e s'est engagé à raccorder à la CAD les quartiers devant être desservis par le gaz et ceci pour autant que le 30% à 50% des propriétaires signent un contrat de raccordement. Par conséquent, les propriétaires intéressés ont tout avantage à se regrouper par quartier afin de demander au Groupe e leur raccordement à la CAD.
De son côté et suite à la séance d'information, l'entreprise Frigaz a décidé de reporter les travaux de raccordement de la commune de 3 à 5 ans et confirmé la réalisation des travaux dans ce délai. En outre, Frigaz adhère à la solution proposée par le Groupe e.
Au vu de ce revirement de situation, le plan des énergies présenté n'est plus d'actualité et sera modifié en conséquence.
Le conseil communal espère ainsi répondre aux attentes de chacun et maintient sa volonté de promouvoir les énergies renouvelables sur son territoire.

Le Conseil communal

Avancement des travaux au 6.10.2012.

Enquête des besoins de places d'accueil extrascolaire

L'administration communale de Grolley a envoyé au total 163 questionnaires dans tous les ménages qui ont des enfants entre 0 et 12 ans. De cet envoi, 79 questionnaires nous ont été retournés, ce qui représente un taux de réponse de près de 50%.
Le résultat paraît assez satisfaisant pour un sondage même si nous avons espéré un retour plus important.
Certes, le nombre de questions était relativement conséquent et celles-ci n'étaient pas toujours très simples à comprendre dans sa formulation. Nous avons ainsi constaté qu'un bon nombre de familles, dont la langue française n'est pas la langue maternelle, n'ont pas participé à cette enquête. Le service de l'enfance et de la jeunesse de Fribourg a d'ailleurs confirmé que c'était aussi le cas dans beaucoup d'autres communes.

Les données générales

Le questionnaire comportait trois volets bien distincts, dont le premier traitait de données générales concernant l'ensemble des ménages comme la structure des familles et l'activité professionnelle des personnes.
Sur les 79 questionnaires remplis, 75 (94%) provenaient de couples, mariés ou non, et seulement 5 (6%) de familles monoparentales. Un total de 128 enfants est concerné par le résultat de cette enquête, 36 sont en âge préscolaire (0 à 4 ans) et 92 en âge scolaire (école enfantine et primaire).
Concernant l'activité professionnelle, 52% des questionnaires correspondait à un taux cumulé de travail allant de 150% à 200% et 48% à un taux cumulé de 100% à 149%. Pour les familles monoparentales, l'enquête démontre qu'environ 50% des sondés ont une activité allant de 50% à 69% et l'autre moitié entre 70% et 100%.

Besoin en places préscolaires

Sur ce point, toutes les familles ayant des enfants entre 0 et 4 ans ont répondu. Les infrastructures nécessaires concernent les mamans de jour/assistantes parentales et les crèches. Nous rappelons ici que notre commune fait partie de l'association des mamans de jour et qu'une convention avec la crèche «Barbotine» de Belfaux a été conclue.
Ces offres sont déjà utilisées par 17 familles et 14 ont répondu par la négative.
En ce qui concerne la crèche, 12 enfants sont placés le matin et 8 l'après-midi. Quant aux mamans de jour, 37 enfants sont placés le matin et 30 l'après-midi.

Demande d'offre supplémentaire de 0 à 4 ans

Trois familles ont formulé une demande supplémentaire pour une place en crèche ou chez une maman de jour contre 28 qui ont répondu par la négative. Ce résultat démontre que l'offre actuelle de notre commune correspond au besoin réel.

Utilisation de l'école maternelle

Le questionnaire traitait également du besoin de pouvoir placer des enfants dans une structure d'école maternelle ou groupe de jeux. A ce sujet, nous rappelons que l'école maternelle «La Montgolfière» de Grolley y répond.
L'enquête démontre qu'il existe momentanément une demande pour 11 enfants dans un proche avenir. Vingt familles ont répondu par la négative.

Besoin de places d'accueil extrascolaire

Ce point constitue le vif du sujet et nous servira de base pour la création de places d'accueil extrascolaire AES.
Il ressort que 19 familles (24% du total des participants à notre enquête) ont besoin d'une offre dans ce domaine contre 45.
Les unités suivantes sont demandées:
– 8 demandes pour l'horaire du matin,
– 18 demandes pour la pause de midi,
– 13 demandes pour les après-midi après l'école,
– 8 demandes pour l'alternance scolaire.
Ce qui représente, exprimé en nombre d'enfants:

– 3 à 5 enfants les matins avant l'école,
– 12 à 20 enfants pour la pause de midi (8 seulement le mercredi),
– 7 à 12 enfants après l'école.

Pour l'heure, un potentiel de 2 enfants est démontré pour une offre du matin entier et de 1 à 3 enfants pour tout l'après-midi. Par contre, le mercredi après-midi, jour de congé des élèves, un souhait de placement pour 9 enfants est annoncé. Quatorze familles souhaiteraient une offre durant les vacances scolaires ce qui représente 20 enfants.

En tout une trentaine d'enfants est concernée par un besoin d'accueil extrascolaire.

Au niveau du degré scolaire:
– 10 enfants sont ou iront à école enfantine
– 3 enfants en 1re ou 2e primaire
– 10 enfants en 3e ou 4e primaire
– 7 enfants en 5e et 6e primaire

Plages horaire AES du matin et de l'après-midi: La plupart des souhaits concerne le début de journée entre 7 h 00 et 7 h 30 et en fin de journée entre 17 h 30 et 18 h 00. Une minorité souhaite un horaire allant de 6 h 30 à 18 h 30.

Les tarifs

Dans la lettre d'accompagnement, il a clairement été indiqué que l'offre AES aura un certain coût pour les parents. Une fourchette provisoire a été donnée pour les besoins de l'enquête:
– le matin entre CHF 6.– et CHF 8.–,
– accueil de midi avec le repas entre CHF 15.– et CHF 18.–,
– l'après-midi entre CHF 12.– et CHF 14.–,
– les après-midi de congé entre CHF 20.– et CHF 22.–.

Ce qui signifie, pour un jour normal avec toutes les prestations, un tarif entre CHF 33.– et CHF 40.– et pour un jour de congé entier entre CHF 53.– et CHF 62.–.

Ces tarifs représentent un montant global, sans les subventions pour les revenus des familles plus modestes.

Sur les 19 familles qui manifestent un besoin d'AES, 13 inscriraient leurs enfants selon le projet tarifaire proposé et 5 familles n'inscriraient pas leurs enfants sous ces conditions. Une famille n'a pas répondu.

Critères de choix

Dans l'appréciation générale, les critères suivants ont été jugés les plus importants:
– qualification du personnel,
– alimentation équilibrée,
– heures d'ouverture,
– proximité de l'école.

Remarques diverses

De nombreuses personnes ont ajouté un commentaire ou fait une remarque selon les sujets. Un nombre important concerne l'urgence de l'ouverture de cette infrastructure et le souci que les tarifs soient abordables pour les familles. Le Conseil communal prendra compte, dans la mesure du possible, des diverses remarques exprimées.

Suite de la procédure

Il s'agira de trouver tout d'abord des locaux adéquats et de les faire valider par les services de l'état puis de trouver des personnes pour mettre en place une organisation administrative et pour la surveillance des enfants selon les demandes des familles. Nous avons besoin du soutien de personnes de et hors de notre commune afin de garantir, à l'avenir, un service répondant au besoin de nos citoyennes et citoyens.

Bruno Hayoz, conseiller
Responsable école et formation

La société de musique l'Avenir présente son nouveau directeur

Olivier Neuhaus est né en 1981. Son parcours de trompettiste lui a permis d'évoluer dans de prestigieux ensembles régionaux et nationaux comme le Brass Band National des Jeunes (NJBB), l'Harmonie Nationale des Jeunes (NJBO), l'Ensemble de Cuivres Euphonia et l'Orchestre d'Harmonie de Fribourg.

Attiré très tôt vers la direction, il commence ses études qui le mèneront à l'obtention en 2008 d'un diplôme professionnel de direction et d'orchestration puis en 2010 d'un master de direction d'ensemble à vents, diplôme qu'il a obtenu à la Haute Ecole de Musique de Lausanne (classe de Jean-Claude Kolly). Olivier Neuhaus dirige depuis 2008 «L'Union Instrumentale de Fribourg». Il a, de 2004 à 2008, occupé les postes d'assistant de direction à la «Concordia de Fribourg» ainsi que de président de la commission de musique de l'AFJM (Association Fribourgeoise des Jeunes Musiciens). Il a également dirigé «L'Alpée de Vaulruz» de 2003 à 2010 et le «Brass Band Regional Bern» de 2010 à 2011.

Son parcours de chef est marqué par plusieurs cours de perfectionnement (dont une participation aux cours du canadien Glenn Price en été 2006 à Interlaken), de divers masterclasses (avec entre autre David King, Derek Bourgeois et Richard Evans) et l'a amené à travailler avec divers ensembles réputés en tant que chef invité (dont l'Harmonie Shostakovich – Orchestre d'Harmonie Jurassien). Il est de plus fréquemment invité comme expert dans différents concours cantonaux et fédéraux. En septembre 2006, Olivier décroche le titre de «baguette de bronze» (3e place) lors du concours suisse des directeurs à Baden et en mai 2008, il atteint le stade des demi-finales lors du concours européen des directeurs à Stavanger (Norvège).

Futnet-Club Grolley: Champion Suisse

Nouvelle saison extraordinaire pour le Futnet-Club Grolley. Après avoir remporté le titre de Champion Suisse lors de la saison 2010 – 2011 dans la catégorie homme et la catégorie femme, nos équipes ont réussi l'exploit de récidiver lors de la saison 2011 – 2012.

L'équipe de ligue nationale composée de **Jonathan Gisler, Adrien Repond, Baptiste Jaquet et Alain Girard** ont remporté le championnat avec brio, de même que l'équipe féminine composée de **Karin Hammerli, Lisa Dupont et Violaine Page.**

Suite à ces titres, notre club s'est agrandi, car deux nouvelles équipes d'actifs se sont inscrites pour le championnat 2012 – 2013. Nous comptons à ce jour, cinq équipes d'actifs, deux équipes féminines et plusieurs équipes de juniors.

Ce sport vous intéresse ou vous voulez en savoir plus, prenez contact avec notre président Jean-Daniel Dupont au 079 304 31 02, il se fera un plaisir de vous renseigner.

Retenez aussi la date du 22 décembre 2012, nous organisons dans la grande salle de St Croix à Fribourg un tournoi populaire de Futnet ouvert à tous.

Voltige et équitation...

Votre enfant aime les chevaux, veut faire de l'équitation?
La voltige est une excellente préparation à l'équitation mais c'est aussi un sport de compétition.
Votre enfant apprendra à s'occuper d'un cheval: aller le chercher au parc, l'attacher, le préparer, le panser, le brosser, lui curer les sabots, le marcher, lui faire des massages et des câlins.
Tous nos chevaux ont été choisis pour leur calme et gentillesse. Lors d'un cours, il n'y a qu'un cheval à la fois dans le manège pour 6-10 enfants, ainsi il n'est pas déconcentré par d'autres, il est longé et bien entraîné.
La voltige se fait à l'intérieur sur un sol mou fait de copeaux. Notre halle est tempérée en hiver. Après un échauffement, votre enfant apprendra à monter sur le cheval au: pas, trot et galop. De façon ludique, il s'exercera à lâcher les mains, à sauter du cheval dans les 3 allures, il apprendra ainsi à tomber d'un cheval tout en faisant en parallèle des exercices d'éducation et de condition physique, d'assouplissement et de coordination qui l'aideront à progresser. Il passera moins de temps sur le cheval que lors d'une leçon d'équitation, ce qui est favorable musculairement et ce qui lui permet de garder toute sa concentration lorsqu'il est sur le cheval.
Après environ 20 cours votre enfant aura acquis en toute confiance une bonne assiette indispensable en équitation. Il aura les bons réflexes et perdu sa peur, il pourra passer à l'équitation s'il le souhaite ou continuer la voltige comme sport.
La voltige alliant la gym, la danse et le théâtre, développe la créativité. Sur un thème musical l'enfant évolue seul dans un premier temps, puis à 2 et plus tard à 3 personnes. C'est un sport qui sollicite les enfants à travailler solidairement en équipe tout en respectant le cheval.
Nos chevaux sont: Camelito 135.5 cm / Plume 154 cm / Happy 168 cm / Crystal 172 cm / Champion 180 cm. Ils sont travaillés en dressage, en saut et au sol. Ils sont sûrs dans le trafic et peuvent se prendre à la corde en promenade.

Grolley 1 (sur la photo) est actuellement Champion Romand et termine à la 2e place aux Championnats suisses (1re place en imposés) avec 6.4 dans la catégorie B. Ils ont participé au spectacle du Championnat du Monde de voltige au Mans (France) cette année et ont concouru pour la première fois en international à Dornbirn en Autriche en avril où ils ont terminé 1er en B.
Natacha Curty termine 2e en promotion des Talents à Interlaken.

Les cours de voltige sont des cours Jeunesse et Sport. Nous avons le jeudi un cours KIDS pour les 5-10 ans. Des cours pour adultes: en groupe ou en individuel (détente ou reprise de confiance) sont également proposés.
Prix des cours voltige:
15.– enfants / cours: (1 cours d'essai gratuit).
Prix des cours équitation:
30.–/cours, 25.– promenade.
Nous proposons également des participations de pension pour des cavaliers confirmés. Nous organisons des camps de vacances débutants et confirmés, des fêtes d'anniversaires, des spectacles et démo lors de toutes vos fêtes.
Pour tout renseignement:
Sibylle Curty, entraîneuse dipl. 026 475 55 50 ou 078 629 69 76. www.voltige-grolley.ch

Envie de pratiquer un sport d'équipe à Grolley?

Enfile une tenue de sport et rejoins notre équipe féminine d'Unihockey pour un entraînement à la salle de gym de l'école de Grolley. Nous y sommes tous les mardis de 20 h 30 à 22 h 00.

Plus d'infos? Des questions?
Rends-toi sur notre site www.uhc-grolley.com ou contacte-nous: Fabienne Stoll, co-présidente, fabienne.stoll@uhc-grolley.com, tél. 079 483 07 76.

Errata

Une erreur s'est glissée dans la parution du dernier numéro 8. La légende de la photo en dernière page sur le Centre logistique de l'armée mentionnait «photo J.-C. Verdon». Il s'agit bien sûr d'**André Verdon**. Avec nos excuses.